



N° 2019 – 08

## Appel de cotisations 2019 – 2020

Comme vous le savez l'exercice comptable du club démarre le 1<sup>er</sup> octobre de chaque année, et avec lui une nouvelle année de cotisation. Celles-ci sont indispensables à la vie du Club Nautique de Nice.

Nous rappelons à ceux qui ne l'ont pas déjà fait qu'ils doivent régler leur cotisation maintenant. Le tableau joint à cette BdP vous permettra de calculer la redevance pour vous-même et pour l'ensemble de votre famille.

Lors du renouvellement de votre cotisation vous renouvelerez aussi votre licence sportive d'aviron ou de voile. N'oubliez pas les règles en matière de certificat médical qui sont différentes suivant la fédération et sont rappelées ci-dessous.

Si vous avez déjà réglé votre cotisation au titre de 2019 – 2020 merci de ne pas tenir compte de ce rappel.

## Rappel sur les certificats médicaux

Les nouvelles règles en matière de suivi médical s'imposent aux fédérations. Suivant que vous faites de la voile ou de l'aviron, de la compétition ou non, leur implantation est un peu différente.

Pour la voile, seules les licences mentionnant « pratiquant » ou « compétition » permettent de pratiquer la voile dans un club. Un certificat médical, mentionnant la *pratique* de la voile, ou la *pratique en compétition*, est nécessaire. Si celui-ci a moins de 3 ans (donc 2018 ou postérieur), il vous devrez simplement remplir un questionnaire de santé. Tous ces documents sont à télécharger sur votre espace licencié sur le site web de la ffvoile, qui vous permettra de récupérer votre licence directement.

Pour la pratique de l'aviron *hors compétition*, il suffit de présenter un certificat médical la première année puis de remplir un questionnaire de santé chaque année. Pour la *pratique en compétition*, il est nécessaire de présenter tous les trois ans un certificat mentionnant la pratique *en compétition*, et chaque année intermédiaire il faut remplir un questionnaire de santé.

*Le Conseil d'administration 2018-2019 du CNN*

Mes cotisations 2019 - 2020			Nommer les titulaires dans les colonnes ci-dessous			
TARIFS		Montant de la cotisation	Nom	Prénom	Date de naissance	Montant de ma participation
Adulte seul au Club		450 €				
Famille composée de 2 adultes (+ de 21 ans) avec ou sans enfants de moins de 21 ans	Premier adulte	450 €				
	Conjoint	405 €				
	Premier enfant	315 €				
	deuxième enfant	315 €				
	troisième enfant	315 €				
	Famille composée de 1 adulte (+ de 21 ans) avec ou sans enfants de moins de 21 ans	Premier adulte	450 €			
	Premier enfant	315 €				
	deuxième enfant	315 €				
	troisième enfant	315 €				
Famille composée d'enfants de moins de 21 ans	Premier enfant	350 €				
	deuxième enfant	315 €				
	troisième enfant	315 €				
Mes prestations 2019 - 2020			Nommer les titulaires dans les colonnes ci-dessous			
Vestiaire	N° :	60 €				
Casier hangar	N° :	70 €				
Prestation Jet		250 €				
Prestation Star		450 €				
Licence voile - 18 ans	<u>La mise en ligne par le licencié du certificat médical sur le site de la FFVoile est obligatoire. Si les certificats médicaux ont déjà été fournis</u>	30 €				
Licence voile - 18 ans		30 €				
Licence voile - 18 ans		30 €				
Licence voile + 18 ans		59 €				
Licence voile + 18 ans		59 €				
Licence voile + 18 ans		59 €				
Licence Aviron		43 €				
Licence Aviron		43 €				
Licence Aviron		43 €				
pour la pratique de l'Aviron ou de la Voile, il suffira de remplir les questionnaires santé qui sont à votre disposition au secrétariat						
Votre adresse Email :					Montant total à payer :	